



---

## AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

### VILLE DE COATICOOK

### ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 2 NOVEMBRE 2025

---

Par cet avis public, Geneviève Dupras, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
  - vous avez 18 ans accomplis;
  - vous avez la citoyenneté canadienne;
  - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
  - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
- De plus, le 3 octobre 2025, vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :
  - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et depuis au moins six mois, au Québec;
  - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

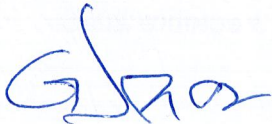
NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville 8 octobre 2025 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 8 octobre 2025.

Donné à Coaticook, ce 8 octobre 2025.

La greffière,



Geneviève Dupras

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse :  
Ville de Coaticook  
150, rue Child  
Coaticook (Québec) J1A 2B3

Jours et heures :  
14 octobre 2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00  
15 octobre 2025 de 17h00 à 20h00  
16 octobre 2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00  
17 octobre 2025 de 9h00 à 12h00  
20 octobre 2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00  
21 octobre 2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

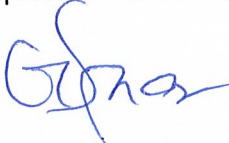
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente ou sa secrétaire à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Présidente : Geneviève Dupras  
150, rue Child à Coaticook (Québec) J1A 2B3  
819 849-2721, poste 286  
Courriel : [g.dupras@coaticook.ca](mailto:g.dupras@coaticook.ca)

Secrétaire d'élection : Marie-Andrée Chalifoux  
150, rue Child à Coaticook (Québec) J1A 2B3  
819 849-2721, poste 231  
Courriel : [sec.direction@coaticook.ca](mailto:sec.direction@coaticook.ca)

Donné à Coaticook, le 8 octobre 2025

La présidente d'élection,



Geneviève Dupras